

Régime :

ECI

							Modalités de contrôle des connaissances et des compétences		
Semestre	Code UE/EC	Titre de l'UE	Coef UE	ECTS (UE)	Titre de l'EC	Coef EC	Informations complémentaires	Contrôle continu intégral	Possibilité de seconde chance
S E M E S T R E 1	AMSMIN1U50	COMPRENDRE LES ORGANISATIONS	12	12			Note seuil : 10/20 sur l'UE	Oui	Oui
	AMSMIN1E51				Théorie des organisations	6	Note seuil : 08/20 sur l'EC		
	AMSMIN1E52				L'entreprise dans son écosystème socio-économique-juridique	4			
	AMSMIN1E53				Les fonctions de l'entreprise	2			
	AMSMIN1E54				Stratégie	0	Non évalué		
	AMSMIN1U60	RÔLE ET POSTURE DU MANAGER	8	8			Note seuil : 10/20 sur l'UE	Oui	Oui
	AMSMIN1E61				Les rôles du manager	6			
	AMSMIN1E62				Prise de décision et leadership	2			
	AMSMIN1E63				Les défis contemporains du manager (technologie, interdisciplinarité, multiculturalité,....)	0	Non évalué		
	AMSMIN1U70	LES DOMAINES DE LA GESTION	6	6			Note seuil : 10/20 sur l'UE	Oui	Oui
	AMSMIN1E71				introduction à l'analyse financière et comptabilité	4	Note seuil : 08/20 sur l'EC		
	AMSMIN1E72				Outil numérique de management de projet	2	Note seuil : 08/20 sur l'EC		
	AMSMIN1E73				Jeu et simulation d'entreprise	0	Non évalué		
	AMSMIN1U80	RSE, TRANSITION & INNOVATION	12	12			Note seuil : 10/20 sur l'UE	Oui	Oui
S E M E S T R E 2	AMSMIN1E81				Introduction au management de l'innovation	5	Note seuil : 08/20 sur l'EC		
	AMSMIN1E82				Introduction au management responsable	5	Note seuil : 08/20 sur l'EC		
	AMSMIN1E83				Management de projet interdisciplinaire	2			
	AMSMIN1U90	MANAGEMENT EN FICTION (travail en autonomie)	6	6			Note seuil : 10/20 sur l'UE	Oui	Oui
	AMSMIN1E91				Séries télé et management	3			
	AMSMIN1E92				Bande dessinée et management	3			
	AMSMIN1U95	ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS DANS LEUR PROJET PROFESSIONNEL	16	16			Note seuil : 10/20 sur l'UE	Oui	Oui
	AMSMIN1E96				Petit projet de master (visite d'entreprise, exploration d'un écosystème, entretiens avec des managers, afterwork)	4	Note seuil : 08/20 sur l'EC		
	AMSMIN1E97				Séminaires de rentrée et de clôture		non évalué		
	AMSMIN1E98				Mémoire professionnel : méthodes de la recherche académique appliquée aux organisations		non évalué		
	AMSMIN1E99				Suivi de mémoire professionnel et soutenance	12	Note seuil : 10/20 sur l'EC		
Total Semestre 1+2									

Présence :

La présence aux enseignements fait partie des règles de l'Université. Dans le cadre du respect de cette règle et comme le M1 TIPS est en contrôle continu intégral, l'assiduité pour tous les cours est obligatoire, 3 absences non-justifiées auront pour conséquence une note égale à 0/20 en contrôle continu. L'équipe pédagogique du Master 1 TIPS procédera à un relevé systématique des étudiants présents en séance de Travaux Dirigés. Les étudiants doivent transmettre leur justificatif d'absence à l'assistante de formation qui gèrera les justificatifs.

Seconde chance :

En cas d'absence ou d'échec au de contrôle des connaissances et des aptitudes du premier semestre ou à celle du second semestre, une épreuve de seconde chance peut être organisée, et ce uniquement pour les devoirs surveillés (hors oral, travail de groupe, etc.). En cas d'impondérable, de sinistre, ou de tout événement privant l'établissement de tenir une évaluation le jour prévu, l'évaluation peut être reportée dans les délais les plus rapprochés, y compris le samedi.

Modalités de compensation et seuils :

Les UE ne peuvent pas se compenser puisqu'un seuil de 10/20 est attendu en moyenne dans chaque UE, mais la compensation peut jouer au sein d'une UE entre les EC.

Plusieurs EC ont un régime particulier : une note seuil à 08/20 pour les EC Théorie des organisations, Introduction à l'analyse financière et comptabilité, Outil numérique de management de projet, Introduction au management de l'innovation, Introduction au management responsable, Petit Projet de Master, et une note seuil à 10/20 pour l'EC Suivi de mémoire professionnel et soutenance.

Redoublement :

Le jury se prononcera souverainement sur la possibilité ou non de redoubler pour les filières sélectives et pour celles dont l'effectif est limité conformément au dossier d'accréditation. La décision du jury apparaît sur le relevé de notes par la mention "non admis à redoubler" ou "admis à redoubler".

Au sein d'un parcours de formation, les UE sont définitivement acquises en cas de redoublement et capitalisables dès lorsque l'étudiant.e y a obtenu la moyenne. Une UE est automatiquement acquise si la moyenne est supérieure ou égale à 10/20, une UE acquise ne peut être repassée.